

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité - Justice



Office National de la Statistique (ONS)



Recensement Général de la Population et de
l'Habitat (RGPH), 2013

Bureau Central du Recensement (BCR)



Chapitre 10 : Caractéristiques des ménages et des Chefs de Ménages

avril, 2015

Table des matières

Liste des Abréviations	3
Liste des Tableaux et Graphiques	4
Résumé analytique	5
INTRODUCTION.....	6
I.CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	7
I.1 Contexte socioculturel	7
I.2 Contexte politique et juridique.....	Erreur ! Signet non défini.
I.3 Contexte socioéconomique	Erreur ! Signet non défini.
I.4 Aspects Méthodologiques	8
II.CARACTERISTIQUES DES MENAGES	9
2.1. Répartition Spatiale des Ménages.....	9
2.2 Taille des ménages	11
2.3 Structure et composition des Ménages	13
2.4 Typologie des Ménages	14
III.CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES	17
3.1. Age et Sexe du chef de Ménage	17
3.2. Situation Matrimoniale du chef de ménage	17
3.3. Niveau d’instruction du chef de ménage	19
3.4 .Situation professionnelle du chef de ménage	19
CONCLUSION	21
Recommandations	Erreur ! Signet non défini.
BIBLIOGRAPHIE	23
Annexes.....	24

Liste des Abréviations

- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
- EPCV : Enquête Permanente de lutte Contre la Pauvreté
- EDS : Enquête Démographique de Santé
- MICS : Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (Multiple Indicators Cluster Survey)
- CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

Liste des Tableaux et Graphiques

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des ménages par type

Tableau 2 : Evolution des ménages par type entre 2000 et 2013

Tableau 3 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du Chef de Ménage

Tableau 4 : Répartition des ménages ordinaires par wilaya et milieu de résidence

Tableau 5: Répartition des ménages ordinaires selon la taille et la wilaya

Tableau 6: Répartition des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs par wilaya

Tableau 7 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon le lien de parenté et la wilaya

Tableau 8 : Répartition des ménages selon le type, la wilaya de résidence et le sexe du Chef de ménage

Tableau 9 : Répartition (%) des Chefs de Ménages selon le sexe et l'âge

Tableau 10 : Pourcentage des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et la wilaya de résidence

Tableau 11 : Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage

Tableau 12: Répartition des chefs de ménage selon la situation dans la profession et le sexe du chef de ménage

Tableau 13: Répartition des chefs de ménage selon la branche d'activité et le sexe du chef de ménage

Graphiques

Graphique 1 : Typologie des ménage selon le milieu de résidence du chef de ménage en 2013

Graphique 2 : Typologie des ménage selon le sexe du chef de ménage en 2013

Graphique 3 : Répartition (%) des chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe (niveau national)

Graphique 4 : Répartition (%) des chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe (milieu urbain)

Graphique 5: Répartition (%) des Chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe (milieu rural)

Résumé analytique

L'étude des ménages et des chefs de ménage en Mauritanie a permis de constater au RGPH 2013 la prépondérance des ménages ordinaires. Sur un total de 575.678 ménages recensés, les ménages ordinaires représentent 574.872, soit 99% des ménages existants sur le territoire.

Cette tendance a déjà été observée au RGPH 2000. De même, les ménages sont dirigés majoritairement par les hommes (64%) que par les femmes (36 %).

La taille moyenne des ménages ordinaires est de 6,2 personnes.

La plupart des ménages sont constitués des personnes qui ont un lien direct avec le chef de ménage : 70% sont constitués des enfants du chef de ménage, des conjoints et des parents directs (père et mère).

L'analyse de la situation matrimoniale nous révèle une prédominance des chefs de ménage mariés quelque soit le sexe aussi bien en milieu urbain, rural que nomade.

La société mauritanienne étant une société fortement traditionnelle et commerçante, ceci explique pourquoi le statut d'indépendant est le plus répandu pour les chefs de ménage quelque soit le sexe.

L'enseignement du coran étant prioritaire par rapport aux autres enseignements, une grande partie de la population est dans la catégorie aucun enseignement ou bien enseignement coranique ou Mahadra, quelque soit la wilaya, avec un ensemble allant respectivement de 39,7% à 31,9% contre 12,8% pour le primaire et 9,9% pour le secondaire général.

La structure des ménages est largement dominée par les ménages élargis ou complexe et les ménages nucléaires avec enfants quelque soient le milieu de résidence, la wilaya et le sexe du chef de ménage :

- Les ménages de type nucléaire avec enfants et familles élargies dirigés par un chef de ménage homme représentent respectivement 46,2% et 40,2% ;
- Les femmes chefs de ménage se retrouvent considérablement dans des ménages de type monoparental nucléaire 33,1% et le ménage de type monoparental élargi représente 29,3% ;
- Le type de ménage isolé concerne généralement un chef de ménage relativement jeune (10 à 14 ans).

INTRODUCTION

Le recensement permet de décrire la situation démographique et sociale d'un pays à une date donnée. En plus de son objectif principal, qui consiste à déterminer l'effectif de la population totale et sa composition par sexe et par âge ainsi que sa distribution géographique, le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de la Mauritanie, réalisé en 2013, a permis, entre autres, de déterminer les caractéristiques actuelles des ménages ainsi que des personnes qui les dirigent.

Ce recensement fournit ainsi diverses informations sur la structure sociodémographique des ménages, sur les caractéristiques du chef de ménage et sur le cadre (conditions) de vie des ménages. Sur la base de ces informations, on peut calculer des indicateurs aux utilisations multiples et variées, en termes d'analyse, de recherche, de prévision et d'action, au niveau national et surtout local. En effet, pour l'élaboration des politiques et programmes pertinents et réalistes d'amélioration des conditions de vie des populations, les pouvoirs publics, les opérateurs économiques et les collectivités locales ont besoin d'indicateurs fiables et à jour sur ces questions. A cette fin, les indicateurs calculés dans l'analyse du thème sur « caractéristiques des ménages et des chefs de ménages » sont utiles à :

- l'identification des besoins en logement ;
- l'évaluation des besoins en services sociaux de base ;
- l'élaboration et le suivi des programmes d'accès aux logements ;
- l'élaboration et le suivi des programmes d'assainissement et d'hygiène du milieu ;
- l'élaboration et le suivi des programmes d'électrification et d'adduction d'eau ;
- l'évaluation des différents cadres de références nationaux et internationaux tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la Politique Nationale de Population.

Actuellement la Mauritanie dispose de plusieurs sources de données (les recensements 1977, 1988, 2000 et les enquêtes EPCV, EDS, MICS, etc.) qui permettent non seulement d'évaluer les niveaux et les tendances des phénomènes démographiques, mais aussi d'établir au niveau international des comparaisons avec d'autres pays. Grâce aux données des différents recensements successifs, des perspectives à moyen terme peuvent être également élaborées.

Ce rapport d'analyse est structuré en trois sections : la première présente les éléments du contexte et traite des aspects méthodologiques ; la deuxième présente les caractéristiques des ménages et la troisième examine les caractéristiques des chefs de ménage.

I. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Dans cette section les éléments du contexte permettent une meilleure compréhension de certains aspects socio-économiques de notre analyse.

I.1 Contexte social économique et culturel

La République Islamique de Mauritanie a une double appartenance arabe et négro-africaine. Elle est située entre l'Afrique noire et le Maghreb ce qui lui confère un héritage culturel et historique riche et diversifié. Chaque groupe socioculturel a sa propre structure organisationnelle et ses coutumes. Les prescriptions d'ordre socioculturel et surtout religieux sont ainsi inculquées aux individus dès leur enfance. La famille est non seulement l'unité de reproduction biologique, mais aussi, l'une des instances de cette socialisation.

L'islam est la seule religion du pays et les populations sont à 100% musulmanes. Seuls les étrangers s'adonnent à la religion catholique et surtout dans les grandes villes comme Nouakchott, Nouadhibou et Rosso.

La société Mauritanienne est fortement traditionnelle. Ainsi, le critère retenu pour la désignation du chef de ménage est le sexe. Au point que chez les toucouleurs (peuls) dans un couple, la femme est appelée « Diomsoudou » propriétaire de chambre et l'homme « Diomgallé » propriétaire de maison. Nous pouvons lire dans cette dénomination les responsabilités limitées conférées aux femmes à la maison.

C'est le contraire chez les maures (Arabes), communauté dans laquelle la femme est appelée « Moulaty Edar », c'est-à-dire propriétaire de maison au même titre que les hommes. Dans cette communauté, la polygamie est rare sinon inexistante alors qu'elle est fréquente chez les communautés négro-africaines (poular, soninké et wolof).

Les relations de genre ont subi l'influence de ces facteurs historiques, sociaux et religieux. C'est ainsi que l'Islam constitue un élément d'unité nationale qui influence le statut et la position des hommes et des femmes au sein de la société Mauritanienne.

Les résultats du RGPH 2013 montrent qu'en Mauritanie 64% des chefs de ménages sont des hommes contre 36 % de femmes chefs de ménages. Cette tendance est approximativement maintenue depuis le RGPH 2000 (63,5% contre 36,5%).

En plus du sexe, l'âge influence le statut du chef de ménage. Un homme acquiert sa position du chef de ménage par le prestige d'être l'homme le plus âgé de la famille et non pour sa contribution réelle aux moyens de subsistance de la famille.

La Mauritanie vit des mutations sociales importantes qui ont accompagné les changements environnementaux liés aux sécheresses successives dont les impacts visibles sont les modifications des systèmes traditionnels de production agropastorale et l'accélération de la sédentarisation et l'urbanisation.

Sur le plan juridique, des dispositions légales ont été prises en faveur de l'égalité des rapports de genre «loi portant code du statut personnel» ou code de famille.

Ce code dans son article 313 traite non seulement du Mariage, de la dissolution, de la navaqa (à savoir les obligations du mari envers son épouse) mais aussi de la succession.

Ce code comblant un vide juridique et social constitue un cadre de référence aussi bien pour les spécialistes, les acteurs politiques que pour les citoyens.

En matière économique, le pays est passé en 50 ans d'une économie de subsistance à une économie à deux vitesses. D'une part, une agriculture traditionnelle de subsistance avec des moyens rudimentaires dans le milieu rural et un secteur informel précaire très important en milieu urbain, et d'autre part trois pôles d'activités modernes :

- les mines de fer du Nord (Zoueirat), d'or (Tasiast) et de cuivre à Akjoujt ;
- la pêche et l'agriculture irriguée pratiquées surtout dans la vallée du fleuve Sénégal ;
- les petits barrages de rétention d'eau dans les zones agropastorales du pays ;
- et plus récemment, la découverte et l'exploitation de puits de pétrole offshore.

I.2 Aspects Méthodologiques

Le RGPH 2013 a distingué deux types de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif. Seuls les ménages ordinaires font l'objet du présent rapport.

Au total 3.537.368 personnes résidentes ont été dénombrées. Cette population est caractérisée par sa grande jeunesse : la moitié de la population est âgée de moins de 20 ans, et majoritairement féminine (50,7%).

Les informations sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages et du chef de ménage portent sur la répartition spatiale du ménage, la taille du ménage, la structure et la composition du ménage, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le lien de parenté avec le chef de ménage, l'état matrimonial du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la situation d'activité du chef de ménage et le statut dans l'emploi du chef de ménage.

Enfin, quelques concepts seront définis dans cette section pour faciliter la compréhension de l'analyse.

Un ménage est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit et partageant régulièrement leurs repas et leurs dépenses.

On distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif.

- **Le ménage ordinaire** : c'est un groupe de personne (ou une seule personne) apparenté ou non, vivant ensemble dans le même logement ou dans la même concession et satisfaisant ensemble leurs besoins économiques et sociaux essentiels (nourriture en particulier). Ils reconnaissent en général l'autorité de l'un

des membres du groupe appelé chef de ménage. Ils habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.

Cette définition renferme trois critères fondamentaux :

- L'unité de résidence ;
 - L'existence ou non de lien de parenté ;
 - La satisfaction en commun des besoins fondamentaux.
- **Le ménage collectif** : c'est un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Quant au concept de **chef de ménage**, il dépend du choix et du caractère consensuel du groupe autour d'une personne mais aussi de son omniprésence.

Dans le cas où l'époux vit en dehors du foyer la plupart du temps, mais contribue régulièrement à l'entretien du ménage et de ce ménage seulement, le chef de ménage sera l'épouse vivant au domicile.

II. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

2.1. Répartition spatiale des ménages

Le tableau 1 révèle que la population est caractérisée par la prédominance des ménages ordinaires (99,9%). Cette tendance a évolué comparativement au recensement de 2000, où on avait noté 96,2% de ménages ordinaires contre 3,8% de ménages collectifs (tableau 2).

Tableau 1 : Répartition des ménages par type

Type de ménage	Nombre de ménages	Pourcentage
Ordinaire	574872	99,9
Collectif	806	0,1
Total	575678	100,0

Tableau 2 : Evolution des ménages par type entre 2000 et 2013

Type de ménage	RGPH 2000			RGPH 2013		
	Nombre de ménages	Pourcentage	Population	Nombre de ménages	Pourcentage	Population
Ordinaire	426524	96,2	2413059	574872	99,9	3517944
Collectif	18053	3,8	95100	806	0,1	19424
Total	444577	100	2.508.159	575678	100,0	3537368

Le tableau 3 illustre la prédominance des chefs de ménage hommes (64%) par rapport à leurs homologues femmes qui représentent 36%. Au total 574.872 ménages ont été recensés en 2013, avec une forte concentration dans les milieux urbain et rural qui représentent respectivement 48,3% et 49,6% de l'ensemble de la population recensée contre 2,2% seulement en milieu nomade.

Tableau 3 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du Chef de Ménage

Sexe	Nombre de ménages	Pourcentage
Masculin	368081	64,0
Féminin	206791	36,0
Total	574872	100,0

L'analyse selon la wilaya (tableau 4), montre que les régions du Hodh Charghi (78,5%), du Hodh El Gharbi (81,9%), de l'Assaba (71,1%), du Gorgol (73,8%), du Brakna (74,4%), du Trarza (73,2%), du Tagant (78,8%) et du Guidimagha (73,9%) affichent des proportions très élevées de chefs de ménages vivant en milieu rural. En effet, les populations dans ces wilayas ont un mode vie à vocation agropastorale ce qui explique leur forte concentration dans le milieu rural soit pour cultiver les champs ou élever et surveiller le bétail.

Tableau 4 : Répartition des ménages ordinaires par wilaya et milieu de résidence

Wilaya	Milieu urbain		Milieu Rural		Milieu Nomade		Ensemble	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Effectif total des ménages	%
Hodh Charghi	13922	17,5	62312	78,5	3098	3,9	79332	100,0
Hodh El Gharby	7690	14,9	42180	81,9	1629	3,2	51499	100,0
Assaba	14397	26,2	39092	71,1	1467	2,7	54956	100,0
Gorgol	10824	24,8	32210	73,8	618	1,4	43652	100,0
Brakna	10553	22,3	35224	74,4	1571	3,3	47348	100,0
Trarza	11428	23,1	36158	73,2	1788	3,6	49374	100,0
Adrar	5665	48,8	5177	44,6	773	6,7	11615	100,0
Dakhlett Nouadhibou	21966	94,5	1279	5,5	0	0,0	23245	100,0
Tagant	2521	17,0	11686	78,8	620	4,2	14827	100,0
Guidimagha	6261	25,0	18506	73,9	273	1,1	25040	100,0
Tirs-ezamour	9064	92,3	325	3,3	436	4,4	9825	100,0
Inchiri	2295	69,2	764	23,0	258	7,8	3317	100,0
Nouakchott	160842	100,0	0	0,0	0	0,0	160842	100,0
Ensemble	277428	48,3	284913	49,6	12531	2,2	574872	100,0

Par ailleurs, les wilayas de Dakhlet-Nouadhibou, du Tiris-zemmour et de l'Inchiri sont caractérisées par une forte concentration des ménages dans le milieu urbain du fait de la forte présence industrielle et minière (respectivement 94,5%, 92,2% et 69,2%). Ce sont des villes comme Nouakchott et Nouadhibou qui ont accueilli le phénomène de l'exode rural pendant les années de sécheresse vers 1973. La wilaya de l'Adrar se distingue des autres wilayas avec une concentration des ménages aussi bien dans le milieu rural (48,8%) que dans le milieu urbain (44,6%).

2.2 Taille des ménages

Le tableau 5 révèle que dans l'ensemble la taille moyenne d'un ménage en Mauritanie est de 6,2 personnes.

Les ménages de taille comprise entre 3 à 4 et 5 à 6 sont plus présents dans toutes les wilayas à l'exception du Brakna (24,8%), du Gorgol (32,6%) et du Guidimagma (46,2%) dans lesquelles les ménages de plus de 9 personnes sont dominants, conséquence de la pratique de la polygamie (Tableau 5).

L'analyse selon la taille du ménage, le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage nous révèle que quelque soient la taille et le milieu de résidence, les ménages dirigés par les hommes ont un taux plus élevé que ceux dirigés par les femmes.

On peut aussi caractériser les ménages à l'aide d'autres critères tels que le nombre d'actifs ou d'actifs occupés. Dans l'ensemble, 40,8% des ménages ont une personne active. Néanmoins nous pouvons remarquer au vu du tableau 6 ci-dessous la présence non négligeable de deux personnes actives dans toutes les wilayas (19,5% en moyenne).

Tableau 5: Répartition des ménages ordinaires selon la taille et la wilaya

Wilaya	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7 à 8	9 et +	Total	Taille moyenne
Hodh Charghi	11,9	28,4	28,3	18,2	13,2	100,0	5,4
Hodh El Gharbi	10,0	25,1	29,2	20,0	15,7	100,0	5,7
Assaba	10,0	24,0	27,5	19,9	18,5	100,0	5,9
Gorgol	7,9	17,1	22,0	20,4	32,6	100,0	7,7
Brakna	9,4	21,4	25,0	19,4	24,8	100,0	6,6
Trarza	15,5	27,0	26,0	16,7	14,8	100,0	5,5
Adrar	15,1	25,4	26,7	18,5	14,3	100,0	5,4
Dakhlett Nouadhibou	23,6	22,1	22,1	16,1	16,2	100,0	5,3
Tagant	12,5	26,4	28,1	19,1	13,9	100,0	5,5
Guidimagha	5,8	13,0	17,5	17,5	46,2	100,0	10,7
Tirs-ezemour	19,0	23,7	23,3	17,6	16,5	100,0	5,4
Inchiri	20,6	26,0	24,3	15,5	13,6	100,0	5,9
Nouakchott	14,5	22,3	22,7	16,3	24,2	100,0	6,0
Ensemble	12,5	23,3	24,9	18,0	21,2	100,0	6,2

Tableau 6 : Répartition des ménages ordinaires selon le nombre d'actifs par wilaya

Wilaya	Nombre d'actifs par ménage										Ensemble
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9 et +	
Hodh Charghi	27,1	41,6	17,4	7,6	3,4	1,6	0,7	0,3	0,2	0,2	100,0
Hodh El Gharbi	20,5	42,1	19,7	9,1	4,3	2,2	1,0	0,5	0,2	0,3	100,0
Assaba	31,5	38,8	15,4	7,0	3,5	1,9	0,9	0,4	0,3	0,3	100,0
Gorgol	24,7	36,0	17,5	9,4	5,2	2,9	1,7	0,9	0,6	1,0	100,0
Brakna	29,7	40,1	15,5	7,4	3,6	1,8	0,9	0,4	0,3	0,3	100,0
Trarza	31,4	42,0	15,0	6,1	2,9	1,4	0,6	0,3	0,2	0,2	100,0
Adrar	15,4	48,9	20,6	8,7	3,7	1,5	0,7	0,3	0,1	0,2	100,0
Dakhlett Nouadhibou	4,2	43,0	24,5	12,8	6,9	3,9	2,1	1,1	0,6	0,9	100,0
Tagant	21,8	48,5	16,4	7,4	3,3	1,5	0,7	,2	0,1	0,1	100,0
Guidimagha	21,3	37,7	17,5	9,2	5,5	3,2	1,8	1,2	0,7	1,9	100,0
Tirs-ezemour	6,1	41,4	23,7	13,4	7,5	3,8	1,9	1,0	0,6	0,6	100,0
Inchiri	9,6	42,1	24,0	10,8	6,7	3,4	1,7	0,8	0,3	0,5	100,0
Nouakchott	9,2	40,6	24,2	11,9	6,4	3,5	1,9	1,0	0,5	0,7	100,0
Ensemble	20,3	40,8	19,5	9,3	4,8	2,5	1,3	0,7	0,4	0,5	100,0

L'analyse faite selon le milieu aboutit aux mêmes conclusions que la précédente. En effet, les ménages ayant une personne occupée sont plus fréquents avec un taux de 40,8% dans l'ensemble, les wilayas de l'Adrar et du Tagant affichent les taux les plus élevés (48,9% et 48,5%).

2.3 Structure et composition des Ménages

Les différentes modalités de lien de parenté retenues au cours du RGPH 2013 sont :

- Chef de ménage ;
- Epoux ou épouse du chef de ménage ;
- Enfant du chef de ménage ;
- Parents du chef de ménage (père, mère) ;
- Beaux-parents du chef de ménage (beau-père ou belle-mère) ;
- Petit-fils ou petite-fille du chef de ménage ;
- Autres parents du chef de ménage ;
- Sans lien de parenté avec le chef de ménage.

Tableau 7 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires selon le lien de parenté et la wilaya

Wilaya	Lien de parenté										Total
	Sans lien de parenté	Chef de ménage	Epouse / Epoux	Fils / Fille	Petit-fils / Petite-fille	Mère / Père	Frère / Sœur	Nièce / Neveu	Beau-fils / Belle-fille	Autre parent	
Hodh Charghi	0,7	18,3	11,7	54,5	5,9	0,9	2,3	2,3	0,6	2,8	100,0
Hodh El Gharbi	1,5	17,2	11,7	54,0	7,4	1,0	1,6	2,3	0,8	2,5	100,0
Assaba	0,7	16,8	9,8	55,2	8,6	0,9	2,0	2,5	0,9	2,8	100,0
Gorgol	1,3	13,0	8,9	50,5	11,0	1,0	2,7	4,5	1,8	5,3	100,0
Brakna	0,9	15,2	9,5	52,0	10,4	1,0	2,1	2,9	1,5	4,5	100,0
Trarza	1,1	18,4	10,7	51,6	7,1	1,1	2,5	2,9	0,8	3,8	100,0
Adrar	1,4	18,8	11,7	48,4	9,5	1,0	2,1	2,7	0,6	3,7	100,0
Dakhlett Nouadhibou	3,3	18,9	11,5	43,4	4,7	0,6	3,4	3,1	0,4	10,7	100,0
Tagant	0,9	18,4	11,5	54,3	7,5	0,9	1,7	2,0	0,7	2,1	100,0
Guidimagha	3,7	9,4	8,8	42,0	11,4	1,0	3,7	9,5	2,7	7,8	100,0
Tirs-ezamour	4,5	18,6	11,8	44,8	6,0	0,7	3,0	3,3	0,4	6,9	100,0
Inchiri	4,6	19,9	11,9	42,5	7,1	0,6	2,8	2,6	0,7	7,2	100,0
Nouakchott	2,4	17,2	10,9	47,6	5,9	0,9	3,8	3,4	0,7	7,4	100,0
Total	1,7	16,4	10,5	50,2	7,7	0,9	2,8	3,5	1,0	5,2	100,0

L'analyse de la structure de la population suivant le lien de parenté (Tableau 7) fait ressortir une forte représentation des enfants dans les ménages. En effet, plus de la moitié des personnes résidant dans les ménages ordinaires ont le statut d'enfants du chef de ménage (50,2%).

Les conjoints se retrouvent à une proportion de 10,5%, tandis que les parents (père ou mère) 0,9%, les petits enfants 7,7%, les autres parents 5,2%, et les nièces ou neveux 3,5%.

La prédominance des enfants dans les ménages se vérifie dans toutes les wilayas. Au total, au moins sept personnes sur dix dans le ménage (70% environ) ont un lien de parenté direct avec le Chef du Ménage (enfants, conjoints, père ou mère).

La présence dans les ménages des individus sans lien de parenté avec le chef de ménage est beaucoup plus fréquente au niveau du Hodh Chargui et de l'Assaba (0,7%), du Brakna et du Tagant (0,9%), du Tirs-ezemour (4,5%) et de l'Inchiri (4,6%).

2.4 Typologie des Ménages

La typologie des ménages est fondée sur le lien de parenté entre ses membres. Dans notre analyse nous avons retenu six principaux types de ménages :

- 1) **Type 1** : Un ménage isolé : une personne vivant seule (homme ou femme)
- 2) **Type 2** : Un ménage monoparental nucléaire est un ménage qui comprend un noyau type familial composé d'un parent seul et un ou plusieurs de ses enfants, quelque soit leur âge.
- 3) **Type 3** : Ménage monoparental élargi est un ménage qui comprend un noyau familial composé d'un parent seul et un ou plusieurs de ses enfants, quelque soit leur âge et d'autres parents.
- 4) **Type 4** : Ménage nucléaire sans enfants : est composé d'un couple (chef de ménage et conjoint(e)) sans enfant.
- 5) **Type 5** : Ménage nucléaire avec enfants : est composé d'un couple (chef de ménage et conjoint(e)) et de leurs enfants.
- 6) **Type 6** : Famille élargie (composite ou famille complexe) : est composée d'un noyau (couple et enfants) et de personnes apparentées de près ou de loin au chef de ménage (personnes apparentées ou non) au chef de ménage).

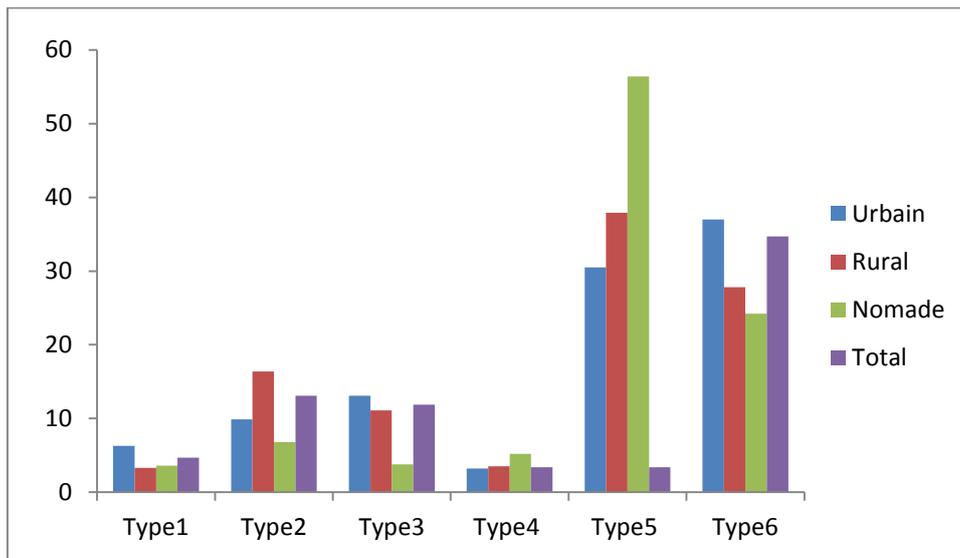
L'analyse axée sur le sexe du chef de ménage montre que les ménages nucléaires avec enfants et les familles élargies ou complexes sont dirigés par des hommes avec un taux respectivement de 46,2% et 40,2% (Tableau 8).

Cependant des parts non négligeables sont à remarquer également pour ce type de ménages dirigés par les femmes (respectivement 14,2% et 17,8%).

Tableau 8 : Répartition des ménages selon le type, la wilaya et le milieu de résidence, et le sexe du Chef de Ménage

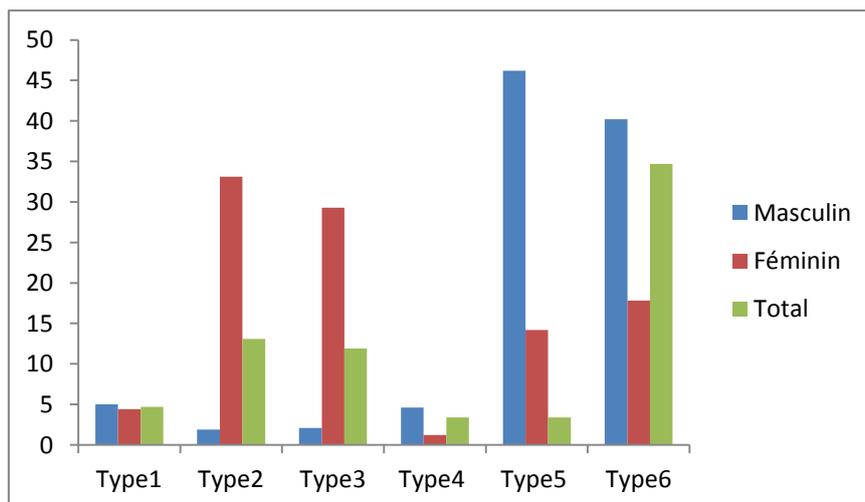
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6
Milieu de résidence						
Urbain	6,3	9,9	13,1	3,2	30,5	37,0
Rural	3,3	16,4	11,1	3,5	37,9	27,8
Nomade	3,6	6,8	3,8	5,2	56,4	24,2
Wilaya de résidence						
Hodh Charghi	3,4	16,8	9,8	3,9	42,1	23,9
Hodh El Gharbi	3,1	13,7	10,3	3,4	42,1	27,5
Assaba	3,0	18,6	14,1	2,7	35,5	26,0
Gorgol	2,6	14,3	14,0	2,2	31,6	35,3
Brakna	2,6	16,6	14,9	2,8	32,5	30,6
Trarza	5,1	18,0	12,2	4,7	34,9	25,1
Adrar	6,3	9,9	13,0	4,4	36,8	29,5
Dakhlett Nouadhibou	13,0	5,1	7,7	3,3	26,8	44,0
Tagant	4,3	14,8	11,6	3,7	40,8	24,9
Guidimagha	1,9	6,0	9,8	2,2	31,0	49,1
Tirs-ezamour	9,7	6,2	9,3	3,7	29,5	41,6
Inchiri	10,2	8,4	10,2	5,1	28,2	37,9
Nouakchott	6,4	9,1	12,2	3,5	31,4	37,3
Sexe du chef de ménage						
Masculin	5,0	1,9	2,1	4,6	46,2	40,2
Féminin	4,4	33,1	29,3	1,2	14,2	17,8
Total	4,7	13,1	11,9	3,4	3,4	34,7

L'analyse du graphique n°1 révèle quelque soit le milieu de résidence, la fréquence des familles de type 5 atteint 56,4% pour le milieu nomade, 30,5% pour le milieu urbain et 37,9% pour le milieu rural. Nous pouvons également observer une présence non négligeable de famille de type 6 dans les trois milieux urbain, rural et nomade pour respectivement 37%, 27,8% et 24,2%.

Graphique 1 : Typologie des ménages selon le milieu de résidence du chef de ménage en 2013

Les femmes chefs de ménages sont plus fréquentes pour le type de ménage monoparental nucléaire (33,1%) et le ménage monoparental élargi (29,3%). Pour ces deux types de ménages, les chefs de ménages sont constitués essentiellement de femmes voir graphique 2. Les femmes chefs de ménages vivent le plus fréquemment avec leur noyau familial.

Les hommes chefs de ménage se retrouvent pour une proportion importante dans les familles de type nucléaire (46,2%) et celles de type 6 familles élargies (40,2%). Cependant une part non négligeable de chefs de ménages femmes se retrouvent dans les familles de type 5 et type 6 pour respectivement 14,2% et 17,8%.

Graphique 2 : Typologie des ménages selon le sexe du chef de ménage en 2013

III. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES

3.1. Age et Sexe du chef de Ménage

L'analyse du tableau 9 révèle une prédominance des chefs de ménages femmes et jeunes âges, de 10 à 29 ans, par rapport à leurs homologues hommes. La tendance est inversée pour la tranche d'âge comprise entre 30 à 69 ans, alors qu'au-delà de 85 ans les deux sexes sont à parts égales (1,2%).

Tableau 9 : Répartition (%) des Chefs de Ménages selon le sexe et l'âge

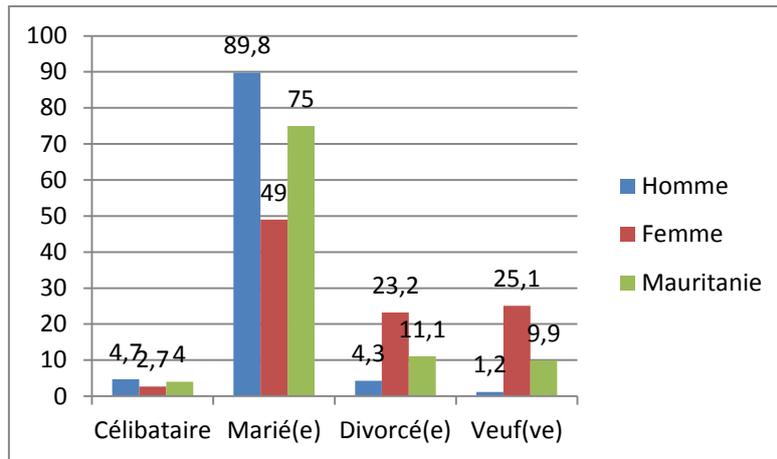
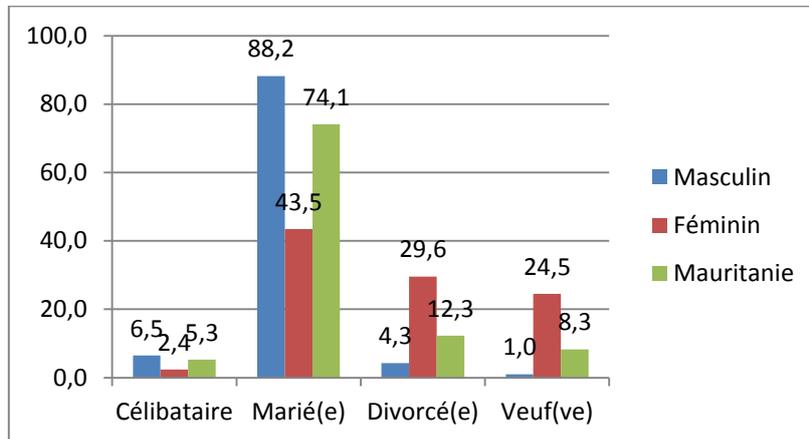
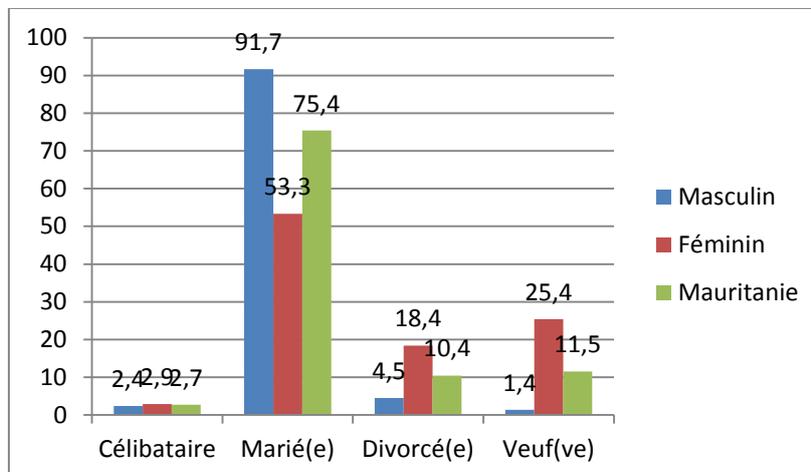
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
10-14	0,1	0,2	0,1
15-19	0,6	2,2	1,1
20-24	2,6	6,1	3,9
25-29	6,5	8,5	7,2
30-34	10,7	10,5	10,6
35-39	12,4	10,6	11,8
40-44	14,2	12,2	13,5
45-49	11,6	10,5	11,2
50-54	12,5	12,2	12,4
55-59	7,5	6,2	7,0
60-64	7,8	7,5	7,7
65-69	4,0	3,7	3,9
70-74	4,4	4,5	4,5
75-79	2,2	2,1	2,2
80-84	1,6	1,7	1,7
85+	1,2	1,2	1,2
Total	100	100	100

Mais avant 15 ans, il faut remarquer qu'il y a très peu de personnes chefs de ménages. C'est à partir de 20 ans, quelque soit le sexe, que les proportions de chefs de ménages apparaissent au profit des hommes entre 35 et 70 ans.

Près de quatre hommes ou femmes chefs de ménage sur cinq ont moins de 60 ans (78,7%) contre 79,2% chez leurs homologues féminins. Aussi, plus de la moitié des chefs de ménage masculins ont leurs âges compris entre 25 et 49 ans (55,4%) contre 52,3% pour les homologues femmes.

3.2. Situation Matrimoniale du chef de ménage

Il ressort des résultats du RGPH 2013 que selon l'état matrimonial, quelque soient le sexe et le milieu de résidence (Graphiques 3 à 5), le statut de chef de ménage marié domine les autres situations matrimoniales avec respectivement 88,2%, 91,7% et 91,4% d'hommes chefs de ménages mariés dans les milieux urbain, rural et nomade. De même, les femmes chefs de ménages mariées représentent respectivement, 43,5%, 53,3% et 33% en milieux urbain, rural et nomade. Quant au veuvage, il se remarque plus chez les femmes chefs de ménages avec en moyenne 25,1% pour atteindre une proportion plus élevée dans certains milieux (49,1% dans le milieu nomade).

Graphique 3 : Répartition (%) des chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe (niveau national)**Graphique 4 :** Répartition (%) des chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe (milieu urbain)**Graphique 5 :** Répartition (%) des Chefs de ménages selon l'état matrimonial et le sexe (milieu rural)

3.3. Niveau d'instruction du chef de ménage

L'analyse selon le niveau d'instruction (tableau 10) du chef de ménage révèle que pour toutes les wilayas, les chefs de ménage n'ayant jamais fréquenté l'école occupent une part importante, suivi de ceux qui ont fréquenté l'école coranique ou mahadra.

Dans l'ensemble, seulement 12,8% des chefs de ménage ont pu atteindre le niveau primaire contre respectivement 9,9% ; 4,3% ; 0,4% et 0,2% dans l'enseignement secondaire général, université, enseignement secondaire technique et professionnel et supérieur technique et professionnel.

Tableau 10 : Pourcentage des chefs de ménages selon le niveau d'instruction et la wilaya de résidence

Wilaya	Aucun	Coranique/ Mahadra	Primaire	Secondaire général	Université	Secondaire tech/prof	Supérieur technique ou prof	NSP	Total
Hodh Charghi	51,6	38,4	5,6	2,3	0,8	0,1	0,1	1,0	100,0
Hodh E Gharbi	56,5	33,0	5,9	3,1	1,1	0,1	0,0	0,3	100,0
Assaba	53,7	32,8	8,1	3,2	1,1	0,1	0,0	1,0	100,0
Gorgol	64,8	19,4	9,5	4,1	1,2	0,1	0,1	0,7	100,0
Brakna	50,0	31,9	10,4	5,1	1,6	0,2	0,1	0,7	100,0
Trarza	27,1	48,2	12,9	8,2	2,6	0,2	0,1	0,7	100,0
Adrar	32,2	33,1	18,4	12,3	3,3	0,2	0,2	0,3	100,0
Dakhlett Nouadhibou	12,2	28,0	24,4	25,7	7,2	1,5	0,3	0,6	100,0
Tagant	51,0	29,3	11,8	5,3	2,3	0,1	0,1	0,2	100,0
Guidimagha	70,3	14,6	8,2	4,0	1,3	0,2	0,1	1,3	100,0
Tirs-ezemour	14,4	26,1	20,0	25,9	6,7	5,8	0,6	0,4	100,0
Inchiri	16,3	38,2	19,9	19,6	5,0	0,5	0,1	0,4	100,0
Nouakchott	19,0	30,2	19,7	18,9	10,1	0,6	0,4	1,1	100,0
Ensemble	39,7	31,9	12,8	9,9	4,3	0,4	0,2	0,9	100,0

3.4. Situation professionnelle du chef de ménage

Un peu plus de la moitié des chefs de ménages sont occupés (52,8%), avec une proportion d'hommes chefs de ménages occupés (71,5%) largement supérieure à celle des femmes chefs de ménages occupées (19,5%). Selon le même tableau 11, 72,5% des femmes chefs de ménages sont des ménagères, soit des femmes au foyer.

Tableau 11 : Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage

Situation dans l'activité	Masculin		Nombre de ménages	Féminin	Ensemble	
	Nombre de ménages	Pourcentage		Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage
Occupé (e)	263224	71,5	40325	19,5	303549	52,8
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	15158	4,1	1677	0,8	16835	2,9
Chômeur cherche 1er travail	23207	6,3	3792	1,8	26998	4,7
Etudiant- Elève	1919	0,5	969	0,5	2888	0,5
Femme au Foyer	273	0,1	149925	72,5	150199	26,1
Handicapé (e)	2986	0,8	1146	0,6	4133	0,7
Retraité (e)	21857	5,9	1852	0,9	23709	4,1
Rentier (ière)	11180	3,0	1497	0,7	12677	2,2
Autre	28278	7,7	5608	2,7	33886	5,9
Ensemble	368081	100,0	206791	100,0	574872	100,0

Tableau 12: Répartition des chefs de ménage selon la situation dans la profession et le sexe du chef de ménage

Situation dans la profession	Masculin		Nombre de ménages	Féminin	Ensemble	
	Nombre de ménages	Pourcentage		Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage
Indépendant	274574	53,9	94866	57,4	369439	54,7
Employeur	16358	3,2	4383	2,7	20741	3,1
Salarié privé permanent	28224	5,5	7264	4,4	35489	5,3
Salarié privé temporaire	94106	18,5	31272	18,9	125378	18,6
Salarié public	67803	13,3	19982	12,1	87785	13,0
Apprenti	3479	0,7	1309	0,8	4788	0,7
Aide familial	25146	4,9	6264	3,8	31410	4,7
Ensemble	509690	100,0	165340	100,0	675030	100,0

Le tableau 12 montre que dans l'ensemble 54,7% des chefs de ménage ont un statut dans la profession d'indépendant. Quelque soit le sexe du chef de ménage ce statut est maintenu : 53,9% des hommes chefs de ménages contre 57,4% des femmes chefs de ménages. Ce statut est suivi par les salariés privés (permanent ou temporaire) avec 23,9% en moyenne. Le secteur public n'occupe que 13 % des chefs de ménages (13,3% chez les hommes chefs de ménages contre 12,1% chez les femmes chefs de ménages).

Tableau 13: Répartition des chefs de ménage selon la branche d'activité et le sexe du chef de ménage

Branche d'activité	Masculin		Nombre de ménages	Féminin	Ensemble	
	Nombre de ménages	Pourcentage			Pourcentage	Nombre de ménages
Agriculture	55931	11,0	19605	11,9	75536	11,2
Elevage	87175	17,1	17948	10,9	105123	15,6
Activités annexes	297	0,1	79	0,0	376	0,1
Chasse	44	0,0	7	0,0	51	0,0
Sylviculture	1151	0,2	307	0,2	1458	0,2
Pêche	19780	3,9	3520	2,1	23300	3,5
Industrie Extract	12543	2,5	1964	1,2	14507	2,1
Indust.man	30761	6,0	14242	8,6	45003	6,7
Eau-Gaz-Elect	5029	1,0	1370	0,8	6399	0,9
BTP	39205	7,7	10651	6,4	49856	7,4
Commerce	123428	24,2	49773	30,1	173201	25,7
Transport/com	28010	5,5	8021	4,9	36031	5,3
Banque/assurance	2926	0,6	861	0,5	3787	0,6
Admin.service.soc	103343	20,3	36969	22,4	140312	20,8
ND	68	0,0	23	0,0	91	0,0
Ensemble	509690	100,0	165340	100,0	675030	100,0

Quant à la branche d'activité, la lecture du tableau 13 permet de conclure qu'après le secteur de l'agriculture, qui occupe près de 27% des chefs de ménages (agriculture, élevage, chasse, etc.), suit le commerce avec un peu plus du quart (25,7%). Cette dernière branche d'activité occupe principalement les femmes avec le tiers des femmes chefs de ménages contre 24,2% d'hommes chefs de ménages. L'agriculture seule est une activité pratiquée par les hommes et les femmes chefs de ménage, respectivement par 11% des hommes et 11,9% des femmes chefs de ménages. En ce qui concerne l'élevage, les hommes chefs de ménages sont présents pour 17,1% contre 10,9% pour les femmes.

La troisième activité dominante est l'administration et les services sociaux. Au niveau de cette activité, nous avons un ensemble de 20,8% des chefs de ménages répartis entre 20,3% pour les hommes et 22,4% de femmes chefs de ménages qui travaillent dans l'administration et les services sociaux.

CONCLUSION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 a distingué deux types de ménage que sont les ménages ordinaires et les ménages collectifs. Les résultats révèlent une prédominance des chefs de ménages de sexe masculin sur leur homologue de sexe féminin quelque soit le milieu de résidence (64% contre 36%).

Au vu des résultats sur les caractéristiques des ménages et chefs de ménage, une recommandation forte est formulée à savoir, promouvoir l'analyse approfondie des données issues du RGPH 2013, notamment celles relatives aux caractéristiques des ménages et chefs de ménages pour une meilleure appréciation des besoins spécifiques des ménages.

BIBLIOGRAPHIE

- AFTS4 AFRICA REGION DOCUMENT BANQUE MONDIALE: Evolution Stratégique des enjeux en matière de genre en Mauritanie.
 - BABA OULD BOUMEISS / ELHASSENE INEJIH RGPH 1988 : chapitre 8 caractéristiques des ménages RGPH
 - CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)
 - OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES 2013, RGPH : TABLEAUX
 - Dr Hélène Kamdem Kamgno, 2000, Ménages et Logements, RGPH 2000
 - République du Sénégal, Aboubakry Sidikh Beye, 2013 Rapport définitif RGPHE
 - République du Bénin, Ménage, condition d'habitation et pauvreté au Bénin, octobre 2003
- RGPH 2005 : République du Cameroun : Mbarga, Novembre 2005, Socio-demographic situation of ordinary households, Take Johnson Takwa Beta print.

Annexes

Tableau A.1. : Répartition des ménages ordinaires selon la taille, le milieu de résidence et le sexe du Chef de Ménage

Milieu de résidence	Taille	Sexe du chef de ménage				Total	
		Masculin		Féminin		Nombre de ménages	Pourcentage
		Nombre de ménages	Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage		
Milieu urbain	1-2	29402	75,7	9427	24,3	38829	100,0
	3-4	39137	64,1	21921	35,9	61058	100,0
	5-6	43087	66,2	22009	33,8	65097	100,0
	7-8	32768	68,7	14912	31,3	47680	100,0
	9 et plus	46286	71,5	18479	28,5	64765	100,0
	Ensemble milieu	190680	68,7	86748	31,3	277428	100,0
Milieu Rural	1-2	13506	42,9	17962	57,1	31468	100,0
	3-4	33750	48,7	35576	51,3	69326	100,0
	5-6	43244	57,9	31389	42,1	74633	100,0
	7-8	34698	64,8	18819	35,2	53517	100,0
	9 et plus	41142	73,5	14827	26,5	55969	100,0
	Ensemble milieu	166340	58,4	118573	41,6	284913	100,0
Milieu Nomade	1-2	1327	78,5	364	21,5	1691	100,0
	3-4	2997	85,5	507	14,5	3504	100,0
	5-6	3245	89,6	377	10,4	3622	100,0
	7-8	2165	93,6	149	6,4	2314	100,0
	9 et plus	1327	94,8	73	5,2	1400	100,0
	Ensemble milieu	11061	88,3	1470	11,7	12531	100,0
Ensemble	1-2	44235	61,4	27752	38,6	71988	100,0
	3-4	75884	56,7	58004	43,3	133888	100,0
	5-6	89576	62,5	53775	37,5	143352	100,0
	7-8	69631	67,3	33880	32,7	103511	100,0
	9 et plus	88755	72,7	33379	27,3	122134	100,0
	Total	368081	64,0	206791	36,0	574872	100,0

Tableau A.2. : Répartition des ménages ordinaires selon la taille et le nombre d'actifs occupés par milieu de résidence

Taille des ménages	Nombre d'actifs occupés							Total
	0	1	2	3	4	5	6 et +	
Milieu urbain								
1-2	27,6	55,3	17,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
3-4	26,8	49,3	15,9	6,1	1,8	0,0	0,0	100,0
5-6	23,5	48,3	19,1	5,6	1,8	1,2	,5	100,0
7-8	20,2	42,9	22,5	8,7	3,4	1,2	1,1	100,0
9 et plus	15,6	31,4	22,0	13,5	7,8	4,2	5,5	100,0
Total milieu	22,4	44,6	19,4	7,3	3,2	1,5	1,6	100,0
Milieu Rural								
1-2	63,3	32,9	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
3-4	52,3	39,1	6,9	1,4	,2	0,0	0,0	100,0
5-6	43,2	42,6	10,4	2,6	,8	,3	,1	100,0
7-8	36,5	41,6	14,1	4,9	1,9	,7	,4	100,0
9 et plus	30,4	32,4	16,6	9,2	5,1	2,7	3,7	100,0
Total milieu	43,8	38,5	10,7	3,8	1,6	,7	,8	100,0
Milieu Nomade								
1-2	20,2	61,6	18,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
3-4	9,2	67,4	14,6	7,1	1,8	0,0	0,0	100,0
5-6	5,3	58,6	20,1	9,9	4,1	1,7	,3	100,0
7-8	3,0	42,7	25,5	15,3	8,9	3,5	1,2	100,0
9 et plus	3,0	32,7	20,0	18,4	12,5	6,9	6,4	100,0
Total milieu	7,7	55,6	19,3	9,7	4,7	1,9	1,0	100,0
Ensemble								
1-2	43,0	45,6	11,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
3-4	39,5	44,5	11,2	3,7	1,0	0,0	0,0	100,0
5-6	33,3	45,6	14,6	4,1	1,4	,7	,3	100,0
7-8	28,2	42,2	18,2	6,9	2,7	1,0	,8	100,0
9 et plus	22,3	31,8	19,5	11,6	6,6	3,6	4,7	100,0
Ensemble	32,7	41,8	15,1	5,6	2,5	1,1	1,2	100,0

Tableau A.3. : Pourcentage des chefs de ménages selon le sexe, l'état matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Total
Milieu urbain			
Célibataire	6,5	2,4	5,3
Marié(e)	88,2	43,5	74,1
Divorcé(e)	4,3	29,6	12,3
Veuf(ve)	1,0	24,5	8,3
Total	100	100	100
Milieu rural			
Célibataire	2,4	2,9	2,7
Marié(e)	91,7	53,3	75,4
Divorcé(e)	4,5	18,4	10,4
Veuf(ve)	1,4	25,4	11,5
Total	100	100	100
Milieu nomade			
Célibataire	5,5	4,3	5,4
Marié(e)	91,4	33	84,4
Divorcé(e)	1,6	13,6	3
Veuf(ve)	1,5	49,1	7,2
Total	100	100	100
Ensemble			
Célibataire	4,7	2,7	4
Marié(e)	89,8	49	75
Divorcé(e)	4,3	23,2	11,1
Veuf(ve)	1,2	25,1	9,9
Total	100	100	100